

Acteur Prévention Secours (APS) - Agents - Présentiel

DURÉE

3 jours en présentiel

CERTIFICAT

APS Propreté

TARIF

567€ HT/ personne en inter-
entreprises



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Réduire les risques professionnels et permettre aux agents de proposer des améliorations

Développer un comportement adapté en cas d'incident ou d'accident sur le lieu de travail

PROCHAINES SESSIONS

NANTES

- vendredi 19 juin + lundi 29 juin + mardi 30 juin

RENNES

- mardi 21 juillet + mercredi 22 juillet + lundi 24 août

STRASBOURG

- mercredi 3 juin + mercredi 10 juin + jeudi 25 juin

TOULOUSE

- mardi 5 mai + lundi 11 mai + mardi 12 mai
- lundi 5 octobre + lundi 12 octobre + lundi 19 octobre

VILLENEUVE D'ASCQ

- mardi 6 octobre + mardi 13 octobre + mardi 27 octobre

N'hésitez pas à [contacter votre centre régional](#) afin de connaître l'ensemble des sessions.

LE PROGRAMME

PRÉVENTION :

Situer son rôle d'APS Propreté vis à vis de la prévention sur son lieu de travail :

- Comprendre l'intérêt de la démarche de prévention
- Situer les différents acteurs de la prévention et leur rôle
- Situer l'importance des risques dans son activité professionnelle

Identifier les situations dangereuses liées à ses activités professionnelles, ses lieux de travail, ses déplacements ainsi que le contexte relationnel avec le client (ou son représentant) :

- Observer sa situation de travail
- Repérer les situations dangereuses
- Formaliser les situations dangereuses en termes : de danger, d'exposition et de gravité des dommages potentiels
- Différencier les phénomènes accidentels des atteintes à la santé

Repérer les situations à risques liés à l'activité physique, en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain :

- Comprendre le fonctionnement et les limites de l'appareil locomoteur
- Identifier les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et ses conséquences sur la santé
- Détecter les risques d'atteintes à sa santé et les mettre en lien avec les

éléments déterminants de son activité physique

**Agir et réagir lors d'une exposition à une situation dangereuse :
mettre en place les premières mesures de correction :**

Proposer des améliorations en s'appuyant sur les principes généraux de la prévention et en tenant compte de la spécificité du site

Proposer des améliorations techniques, organisationnelles en s'appuyant sur les principes de base d'aménagement des postes

Appréhender les limites des principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort dans la manutention manuelle.

Isoler la situation dangereuse

Remonter l'information à la hiérarchie :

Rendre compte sur les dangers et les dysfonctionnements identifiés

Identifier qui informer

Définir l'information à communiquer

**Mettre en place des méthodes de travail sécurisantes pour sa santé
et sa sécurité et visant une efficacité maximum de l'intervention :**

Utiliser les aides à la manutention mis à sa disposition

Appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

SECOURS :

Situer son rôle de SST sur son lieu de travail

Réaliser une protection adaptée

**Examiner une personne en vue de lui porter secours et de faire
alerter**

Faire alerter ou alerter en fonction des procédures existantes

**Réaliser la conduite à tenir adaptée aux différents signes indiquant
que la vie de la victime est menacée :**

Réaliser immédiatement la CAT adaptée face à une victime qui saigne abondamment.

Réaliser immédiatement la CAT adaptée face à une victime qui s'étouffe.

Réaliser la CAT adaptée face à une victime qui se plaint de sensation pénible et/ou présente des signes anormaux

Réaliser la CAT adaptée face à une victime qui se plaint d'une brûlure

Réaliser la CAT adaptée face à une victime qui se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements

Réaliser la CAT adaptée face à une victime qui se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment

Réaliser la CAT adaptée face à une victime qui ne répond pas mais respire

Réaliser la CAT adaptée face à une victime qui ne répond pas et qui ne respire pas

PUBLIC

Agents de service

DURÉE

3 jours en présentiel

COMPÉTENCES VISÉES

Être acteur de la prévention des risques liés à son métier
Adopter un comportement adapté en cas d'accident, incident ou dysfonctionnement

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposés, questions/réponses, recueil d'idées, mises en situations, travaux en groupes, en sous-groupes et exercices d'application. À l'issue de la formation, une documentation sera remise à chaque stagiaire

Animateur

Formateur APS Propreté habilité

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

La formation remplit les conditions pédagogiques nécessaires pour être organisée si le nombre de participants est compris entre 4 minimum et 8 maximum pour 1 formateur.

Programme - version 31 janvier 2023

[Téléchargez le catalogue complet](#)

INFORMATIONS UTILES

PUBLIC :

Agents de service

PROCHAINES SESSIONS :

[Voir les sessions programmées](#)

PRÉ-REQUIS SOUHAITÉS :

Savoir lire et écrire

VALIDATION :

Une validation des acquis est réalisée à l'issue de la formation. Chaque stagiaire ayant validé sa formation recevra un certificat Acteur Prévention Secours "APS - Agent", reconnu par l'INRS

Code de formation **SH125**